

Ouverture de l'Enseignement de spécialité Éducation physique, pratiques et culture sportives

BP 357
61014 ALENCON CEDEX
Téléphone : 0233803350
ce.0610002w@ac-caen.fr

A qui s'adresse-t-elle ?

- S'adresse à tout lycéen et lycéenne ayant une appétence pour les activités physiques, sportives et artistiques dans leurs dimensions pratique, sociale et culturelle, qu'il ait ou non suivi l'enseignement optionnel d'EPS en classe de seconde
- Pour tous les élèves avec des projets multiples pouvant concerner les métiers de l'enseignement, de l'entraînement sportif, des loisirs, du management, de la santé et du bien-être, de la protection des personnes.

Quels sont les objectifs ?

- Développement d'une polyvalence dans les APSA
- Développement d'une analyse de sa pratique et de celle des autres grâce à des apports théoriques
- Développement des compétences transversales à travers la conception et l'organisation de projets collectifs et/ou individuels
- Développement de connaissances pour construire une argumentation écrite et / ou orale sur une problématique relative à la culture sportive

Quel est le programme ?

PREMIÈRE (4h hebdomadaire)	TERMINALE (6h hebdomadaire)
Coefficient 5 au baccalauréat si cette spécialité est non poursuivie en terminale.	Coefficient 16 au baccalauréat
2h30 pratique + 0h30 projet + 1h théorie <i>(lissage possible sur l'année de ce volume horaire)</i>	4h pratique + 0h30 projet + 1h30 théorie <i>(lissage possible sur l'année de ce volume horaire)</i>
- 5 activités physiques, sportives et artistiques minimum sur les 2 ans	
Apports théoriques structurés en 3 thématiques → métiers du sports et du corps → pratique physique et santé → technologie des APSA	Apports théoriques structurés en 2 thématiques : → Enjeux de la pratique physique dans le monde contemporain → Technologie des APSA
Conception, mise en oeuvre et évaluation au sein d'un collectif d'un projet relatif à la pratique physique (manifestations sportives, partenariats, sport et handicap...)	Conception et animation de séance dans une APSA (posture de l'élève intervenant, prise de parole devant un groupe, capacité d'analyse...)

Préparation à l'épreuve orale terminale du baccalauréat : Tout au long du cycle terminal, les élèves développent progressivement les compétences évaluées au « Grand oral » par des mises en situation lors desquelles ils doivent prendre la parole en public, interagir avec les autres, exposer et défendre un point de vue, convaincre, répondre à des questions. Les différents formats d'exposés oraux mais aussi la conduite de parties de séances pratiques et l'animation d'un projet, sont particulièrement appropriés pour le développement de ces compétences.